

Mémoires de l'Académie de Nîmes
Note aux auteurs (2026)

Pour faciliter la publication des communications dans les *Mémoires de l'Académie*, vous trouverez ci-dessous **quelques indications à prendre en compte dès la phase d'écriture**.

Conseils préliminaires

Il est demandé aux auteurs de fournir un texte respectant le plus possible les normes ci-dessous. Vous pouvez vous adresser aux membres de la commission des publications pour toute précision ou explication. En annexe, vous trouverez des extraits de textes rédigés pour les *Mémoires*, illustrant concrètement les normes de publication ; vous pouvez d'ailleurs commencer par lire ces extraits (P. 4 à 7). N'hésitez pas également à vous reporter aux *Mémoires* publiés récemment.

Il n'est pas demandé aux auteurs de fournir un texte respectant absolument toutes ces normes mais **d'en tenir compte et de s'en rapprocher** dans la mesure du possible. Quelles que soient les questions que vous vous posez, n'hésitez pas à vous adresser aux membres de la commission. D'une manière générale, la coopération entre les auteurs et la commission permet de mettre en valeur les *Mémoires de l'Académie* et chacun des textes qu'ils rassemblent.

Le calendrier : de la rédaction à la publication

Rappel. La communication doit être inédite, appartenir à l'auteur et avoir été prononcée pour la première fois à l'Académie qui en a l'exclusivité, en vertu des articles 42 et 52 de son règlement.

Étapes. L'auteur enverra au responsable de la Commission par voie électronique, dans un délai d'un à deux mois suivant la communication orale en séance, son texte rédigé au format Word et ses illustrations, en respectant les normes de publication des *Mémoires*.

Les relectures seront faites par les membres de la Commission, avec renvoi à l'auteur pour acceptation des corrections ou des suggestions de modifications s'il y a lieu. L'auteur devra valider la version finale de son texte puis, ultérieurement, la version maquetée par l'imprimeur (avec intégration des images). Le bon à tirer (BAT) du volume sera donné par le Secrétaire perpétuel, responsable de la publication.

Présentation et mise en forme

La longueur normale d'une communication orale en séance est de 50 minutes environ ; ceci correspond, selon le débit, à une version écrite d'environ 30 000 à 40 000 signes, espaces et figures comprises. Votre communication écrite ne doit donc pas dépasser **45 000 signes espaces comprises** (en typographie « espace », au féminin, désigne une lettre, un chiffre, un signe de ponctuation mais aussi la distance entre deux mots). Sous Word, le nombre de signes s'affiche en haut de page dans le menu « Outils » ou « Révision », rubrique « Statistiques ». Si vous ne pouvez le trouver, la Commission vous indiquera le nombre de signes de votre texte.

Le texte écrit est par nature distinct du texte oral : veillez à supprimer les marques d'oralité propres à la communication orale. Par contre, il est tout à fait possible d'écrire à la première personne (« Je »).

Format : La communication doit être saisie sous Word, police Times New Roman, texte en corps 12, notes de bas de page en corps 10 ; interlignes simples. Le corps est la taille de la police de caractères utilisée.

Titres et sous-titres : Les titres et sous-titres sont très utiles pour structurer la communication écrite. Dans les *Mémoires*, ils ne sont pas numérotés.

Le **titre général** de la communication ne doit pas être trop long ; il s'écrit en majuscules accentuées (É), corps 14, romain, gras (romain signifie « droit », par opposition à l'italique).

Les **titres de parties** s'écrivent également en caractère 14, romain, gras. Ils identifient une partie du texte. Ils sont précédés et suivis d'une ligne vierge (sans texte).

Les **sous-titres** ne sont pas obligatoires mais peuvent être utilisés pour structurer une partie longue. Corps 12, romain, gras. Ils sont précédés d'une ligne vierge (Cf. annexe).

Illustration concrète de ces trois niveaux de titres :

TITRE GÉNÉRAL / **Titres de partie** / **Sous-titres**

Paragraphes : Éviter la surabondance de paragraphes courts ; en principe le paragraphe développe en plusieurs phrases une sous-partie de la communication. Éviter à l'opposé les phrases trop longues (au-delà de cinq à six lignes sur la page Word ou de plus de 500 caractères).

Citations :

- Les citations courtes (jusqu'à 2-3 lignes) seront placées dans le texte en romain (caractères droits, par opposition à l'italique) et entre guillemets « français ». Une note de bas de page doit préciser la source de la citation. Voir les exemples en annexe.

- Les citations longues (prose ou poésie) forment un « pavé » (un ensemble distinct du reste du texte) sans guillemets, séparé du reste du texte par un interligne avant et après la citation ; il se distingue par un retrait à gauche sur toute la longueur de la citation, qui sera rédigée en caractères droits (romains) et de taille 11. En cas de difficulté, signalez simplement au relecteur qu'il s'agit d'une « citation longue ».

Références et bibliographie :

- Les références des ouvrages et documents cités doivent être **complètes et vérifiées**, qu'il s'agisse d'un ouvrage, d'un article de revue ou de tout autre document. L'exactitude de la référence est impérative dans les *Mémoires* et elle est du ressort de l'auteur.

Les citations doivent être vérifiées dans le texte original des ouvrages d'où elles sont extraites. Éviter les reprises de seconde main, en particulier sur internet, souvent erronées. Si vous n'avez pas accès à l'ouvrage original et que vous avez extrait la citation d'un autre ouvrage (citation de seconde main), écrivez dans la note : « cité par X [auteur] dans Y [titre et pagination] ».

Conseil : relever ces références (ou les photographier) au moment où vous consultez les ouvrages pour éviter de vous imposer ce travail une fois le texte achevé.

- Les références figureront en **note de bas de page** (insertion automatique sous Word à partir de la rubrique « Insérer » ou « Références / Insérer une note de bas de page »). Veillez à ce que chaque note se termine par un point.

- La référence en note doit être complète, mais peut-être abrégée si elle est présentée intégralement en bibliographie. Elle doit comprendre en veillant à la ponctuation indiquée : le nom, le prénom (si possible complet) de l'auteur, le titre de l'ouvrage (en italiques) ou le titre de l'article (en romain et entre guillemets). Ils sont suivis ensuite par :

° *Pour un ouvrage* : la ville d'édition, si possible le nom de la maison d'édition, l'année de parution.

° *Pour un article dans une revue* : le titre de la revue (en italiques), la toison, la date, les pages de l'article (entre parenthèse la page précise concernée).

° *Pour un article dans un ouvrage collectif* : les auteurs de l'ouvrage collectif, son titre (en italiques), la ville d'édition, si possible le nom de la maison d'édition, l'année de parution, la pagination de l'article ou la page où se trouve la citation. Voir les exemples en annexe.

Rappel. La **bibliographie** à la fin de l'article n'est pas obligatoire mais est possible.

Figures

Pour une raison évidente d'économie des coûts, les illustrations, graphiques et tableaux sont limités à 8 maximum, dont 3 ou 4 en couleur (sauf accord exceptionnel préalable lié à la nature de la communication).

Il appartient aux auteurs de vérifier que les illustrations soient **libres de droits** (attention notamment à celles captées sur internet).

- **Les figures sont annoncées dans le texte écrit par un appel de figure** (*Fig. 1*, etc.), comme vous le lirez en annexe. Il est possible d'indiquer l'emplacement souhaité pour cette figure par un rappel hors texte, mais l'emplacement exact de la figure dépendra de la maquette des *Mémoires*. Elle sera placée par la maquettiste au plus près de l'appel de figure.

- Chaque figure doit être accompagnée d'une légende qui sera placée par la maquettiste sous la figure dans la publication finale. L'auteur en donnera la liste en fichier séparé ou la fin de son texte. La légende réunit le titre (ou intitulé) de la figure, ainsi que sa source qui doit être très précise (mention du photographe, origine du graphique s'il y a lieu). Veillez à ce qu'elle ne soit pas trop longue et qu'elle s'achève par un point.

- **Important** : Chaque figure doit être envoyée **dans un fichier spécifique**, isolé du texte et numéroté (*Fig1*, *Fig2*, sans point ni espace).

Fournies en .tif plutôt qu'en .jpg, ces figures doivent être de qualité suffisante pour être publiées par des outils d'imprimeur (pas de fichier de moins de 300 dpi). Elles ne doivent pas être issues de présentation PowerPoint (qui en réduit la qualité).

Normes et habitudes typographiques

Pour ne pas alourdir ce document, voici simplement quelques mises en garde et conseils :

- Éviter les mots en gras (sauf dans les titres) ou soulignés. Pour attirer exceptionnellement l'attention sur un mot, signaler un sens particulier utilisez l'*italique*. Les mots étrangers (y compris en latin) doivent être en italiques. Voir annexes.
- Éviter la multiplication des majuscules et capitales. Accentuer les capitales lorsqu'il y a lieu, comme ici : « Éviter ».
- Lorsqu'on mentionne un titre d'œuvre, le premier nom du titre porte une capitale initiale, même après un article. Exemple : *Les Misérables*. Mais ne pas mettre de capitale à tous les mots (sauf dans un titre en langue anglaise).
- Remarques : « etc. » est suivi d'un seul point ; *op. cit.* est à éviter ; *Ibid.* ne peut être utilisé QUE si la référence est dans la note immédiatement précédente.

Rappel : N'hésitez pas à vous adresser aux membres de la Commission des publications pour toute précision ou explication, et ce le plus tôt possible.

Voir les Annexes pages suivantes pour des applications concrètes.

Illustrations concrètes des normes académiques
Extraits de communications au format Word destinées aux *Mémoires*

ANNEXE 1

Intérêts principaux : illustrer le début de la communication, les titres, l'accentuation des majuscules, la rédaction des citations et de leurs références...

Séance du 17 juin 2025

**AUX ORIGINES DE L'AUTORITÉ
UNE NOTION ROMAINE À REVISITER**

Sylvie FRANCHET D'ESPÈREY

membre résidant

Titre principal
Les références de la communication et de l'auteur comportent 4 éléments reproduits de façon identique pour tous les auteurs.

Introduction. Pas de titre pour l'introduction qui présente la communication.

Si j'ai choisi ce thème de l'autorité, c'est bien sûr parce qu'il revient régulièrement, à vrai dire presque quotidiennement, dans les discours d'actualité, et ceci depuis de nombreuses années : crise de l'autorité, effondrement de l'autorité, choc d'autorité, nécessité de la restaurer, de la reconstruire... tout cela ne vous aura pas échappé. Mais je n'entrerai pas dans ce débat.

Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est l'origine de cette notion, qui permet de mieux comprendre sa nature. Et cette origine est romaine. Les auteurs d'un ouvrage récent sur l'*auctoritas* à Rome déclarent : « Comme l'air que l'on respire, l'*auctoritas* était pour les Romains une réalité si évidente qu'ils ne se donnaient pas la peine de la définir¹ ». L'autorité n'est d'ailleurs pas, comme d'autres notions, héritée de la Grèce. L'historien Dion Cassius, qui écrit en grec une *Histoire romaine* au deuxième siècle de notre ère, dit à propos d'*auctoritas* que c'est « un mot qu'il est impossible de rendre en grec par un seul² ».

Mais la raison la plus profonde de mon choix, c'est que l'autorité est une notion passionnante à étudier. Elle fait partie de ce que Pierre Rosanvallon appelle, dans un ouvrage récent, les « institutions invisibles », qui sont, pour lui, la confiance, l'autorité et la légitimité³. En fait, il y a dans ce titre une sorte de contradiction dans les termes, mais c'est justement ce paradoxe qui est, de façon concentrée, au cœur de la notion d'autorité.

¹ David, Jean-Michel et Hurlet, Frédéric, « Quand la vertu s'incarne », in *L'auctoritas à Rome. Une notion constitutive de la culture politique*, dir. J.-M. David et Fr. Hurlet, Bordeaux, Ausonius éditions (Scripta antiqua), 2020, p. 7-18.

² Dion Cassius, *Histoire romaine*, 55, 3. L'un des mots possibles se trouve sur l'inscription bilingue d'Ancyre, qui contient les *Res Gestae Diui Augusti* : *axiōma*.

³ Rosanvallon, Pierre, *Les Institutions invisibles*, Paris, Éditions du Seuil, 2024.

À la recherche d'une définition

Titre de rang 1 : en gras taille 14

Titre de rang 2 : en gras taille 12

Quelques exemples de définition

Premier constat, qui part du langage ordinaire : l'idée d'autorité correspond à deux orientations bien différentes. Exercer l'autorité et avoir de l'autorité, ce n'est pas pareil, le premier emploi impliquant une forme de coercition à la différence du second. Les dictionnaires modernes mettent en premier dans leur classement l'idée de pouvoir et celle d'obéissance : « droit de commander, pouvoir d'imposer l'obéissance » (Robert en ligne), « pouvoir de décider ou de commander, d'imposer ses volontés à autrui » (Larousse en ligne). Ce choix est symptomatique. Et par rapport au sens romain du terme *auctoritas*, c'est très réducteur, voire faux. (...)

ANNEXE 2

Intérêts principaux : illustrer la rédaction, l'emploi des majuscules, des italiques et l'annonce des figures (ici la *Fig. 2*) ; rappel, les figures doivent être de bonne qualité et envoyées dans des fichiers spécifiques (Cf. Note aux auteurs). Les légendes sont regroupées à la fin de la communication ou dans un fichier séparé.

(...)

Vers la deuxième mondialisation

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, tirant les leçons dramatiques de la période 1914-1945 et face au bloc communiste, les États-Unis assument leur rôle de première puissance mondiale et le *leadership* de l'Occident. Le Plan Marshall (1948) a un triple objectif : organiser la reconstruction matérielle des pays, créer les conditions d'une paix durable, enfin, relancer la dynamique de l'économie de marché. En ce qui concerne les relations économiques internationales, les États-Unis engagent un ensemble de négociations multilatérales pour revenir à un libre-échange organisé.

Dans le prolongement de l'analyse de Fernand Braudel, on constate que le centre de l'économie monde occidentale se déplace de Londres à New-York. L'ensemble des pays occidentaux va bénéficier d'un développement soutenu qui s'accompagne de transformations structurelles profondes, *Les Trente Glorieuses*⁴ en France (Jean Fourastié). Les pays vaincus, Japon et République fédérale d'Allemagne (RFA) notamment, en bénéficient comme les vainqueurs.

La transition de l'économie-monde occidentale

Les pays européens constatent rapidement leur faible poids économique et politique dans ce monde fragmenté entre l'Ouest et l'Est, et où le tiers-monde s'émancipe de la colonisation. Ils instaurent un *marché commun* régional (Traité de Rome, 1957) destiné à dynamiser leurs économies. Finalement, l'essor des relations commerciales fait converger progressivement les pays occidentaux vers un mode de production intensif et une société de

⁴ Fourastié, Jean, *Les Trente Glorieuses ou La révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

consommation de masse. Structurellement, il s'agit encore, jusqu'aux années 1980, d'une forme moderne d'économie-monde multilatérale, dominée politiquement, militairement, économiquement, monétairement et financièrement par les États-Unis, au sein de laquelle les relations commerciales s'intensifient (*Fig. 2*). Malgré l'essor occidental, la part des importations et des exportations dans le PIB mondial en 1980 est tout juste au niveau de 1870 ! Parallèlement, certains pays peu développés, comme la Corée du Sud, Taïwan, Singapour ou Hong-Kong, le Brésil ou le Mexique, l'Afrique du Sud..., connaissent un développement accéléré. Ils formeront à partir des années 1980 une nouvelle catégorie de pays, les pays émergents. Le tiers-monde se scinde alors en trois : les pays émergents ou pays intermédiaires de la tranche supérieure, les pays intermédiaires de la tranche inférieure, enfin les pays les moins avancés (PMA) qui ne peuvent satisfaire les besoins fondamentaux de leur population⁵. À la fin des années 1970, décennie marquée par les chocs pétroliers (1973, 1979) et la *stagflation* qu'ils engendrent, le retour progressif au libre-échange permet un essor significatif de la part des importations et des exportations dans le PIB mondial (*Fig. 2*). Cependant, comme le signale le trait pointillé rouge sur la partie basse du graphique, l'intégration dans l'économie mondiale reste encore au niveau de 1870.

(...)

ANNEXE 3

Intérêts principaux : illustrer la rédaction et la présentation des légendes des figures ou clichés (on préférera le terme « cliché » à « photo », à moins d'écrire « photographie ») à la fin du texte de la communication ou dans un fichier séparé. Rappel, les figures sont envoyées à part dans des fichiers distincts (un fichier pour chaque figure).

Fig. 1 : Façade du lycée Alphonse Daudet boulevard A. Daudet à Nîmes.

On remarque les drapeaux de la République tchèque, de l'Union européenne et de la République française ; celui de l'Occitanie, au dernier plan, n'est pas visible.

(Cliché Jacques Poujoulat).

Fig. 2 : Plaque apposée sur la façade de l'Institut d'études slaves, 9 rue Michelet, à Paris VI^e.

(Cliché Anne-Christine Poujoulat).

Fig. 3 : Vue d'ensemble de la statue hommage à Ernest Denis sur la place d'Assas, du côté de la rue Gaston Boissier à Nîmes.

(Cliché Jacques Poujoulat).

(...)

ANNEXE 4

Intérêts principaux : illustrer la présentation des citations longues et courtes. L'auteur qui ne saurait pas réaliser le décalage d'un paragraphe doit indiquer clairement [citation longue].

⁵ Typologie adoptée et définie par la Banque mondiale.

Du symbolisme à l'anarchisme

Du symbolisme à l'anarchisme et de l'anarchisme au symbolisme, tel est le flux et le reflux de sa pensée jusqu'à la grande crise de l'affaire Dreyfus. Les *Entretiens politiques et littéraires*, revue d'inspiration symboliste et libertaire fondée en mars 1890 par Paul Adam, Henri de Régnier et Francis Vielé-Griffin, et dont Lazare devint le cogérant en 1891, se transformèrent en une véritable tribune de propagande anarchiste. C'est l'amour du peuple et la compassion devant les souffrances des classes défavorisées qui l'ont poussé vers des préoccupations sociales et vers la recherche de solutions radicales. Il nous le dit lui-même :

Les citations longues en corps 11 forment un pavé décalé à droite.

J'ai vécu, j'ai vu autour de moi souffrir des misérables ; j'ai connu la lutte atroce du capital et du prolétariat, j'ai touché du doigt les mille injustices sociales [...] Pendant quelques temps j'ai cru que les panacées du socialisme suffiraient [...] Jusqu'à présent les révolutions n'ont été faites que pour changer le mode de gouvernement [...] Les socialistes ne feraient ni plus ni moins ; ils créeraient un État nouveau, une contrainte, une puissance [...] Ce sont ces convictions lentement et abstraitement élaborées qui m'ont rendu anarchiste⁶.

Dans les citations [...] remplace un passage supprimé. Trois points ... collés au texte précédent ne sont mis que si l'auteur de la citation les a placés.

À cela s'ajoute son tempérament rebelle :

J'ai toujours eu l'horreur du maître, tout ce qui m'était ordonné m'était odieux [...] J'ai été durant de longues années de collègue le modèle des indisciplinés : non le mauvais gars qui guette les tours à faire, mais le rebelle qui ne veut pas obéir⁷.

Bernard Lazare n'est pas du tout partisan des méthodes violentes prônées par Vaillant, Ravachol ou Émile Henry. En revanche, il témoigne courageusement en faveur des anarchistes lors du procès des Trente, suite à l'assassinat du président Sadi Carnot à Lyon, le 24 juin 1894. Il n'hésite pas à dénoncer le socialisme d'État qui « annihile toute initiative, détruit toute individualité, réprime toute aspiration »⁸. « Journaliste né à l'ère des journaux »⁹, Bernard Lazare publie entre 1892 et 1894 pas moins de soixante articles dans *L'Événement*, pour une large part consacrés à l'anarchisme, au socialisme, à la République et à ses institutions, mais aussi à la littérature. Le 1^{er} février 1896, il lance son propre journal *L'Action*, devenu *L'Action sociale*, où il s'insurge contre la presse gouvernementale et défend le travail des journalistes indépendants.

(...)

⁶ Hamon, Augustin, *Psychologie de l'anarchiste-socialiste*, Paris, 1895, p. 168.

⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁸ « La Liberté », *L'Harmonie*, octobre-décembre 1983.

⁹ Wilson, Nelly, *op. cit.*, p.55.